

Colmar, le 3 mai 2019

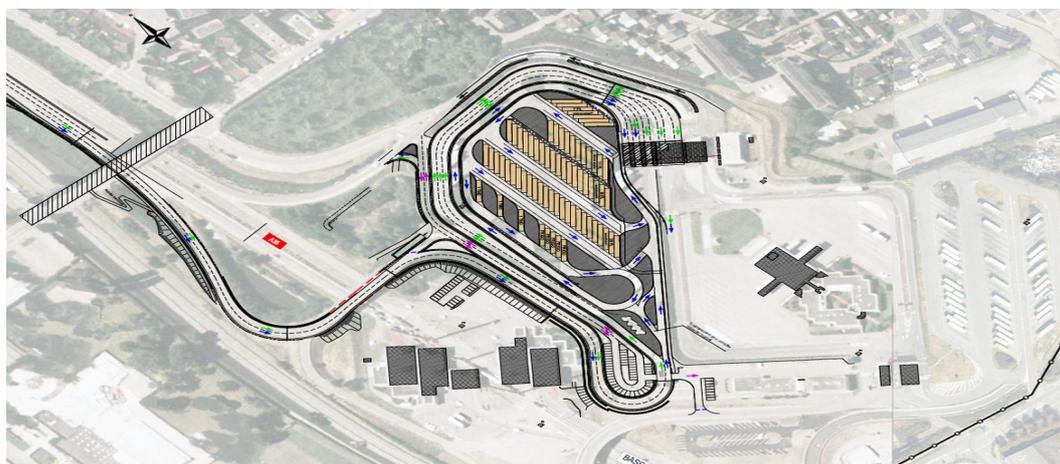
A35 – Restructuration de la Plate-forme de Saint-Louis Travaux sur l'A35 et la bretelle d'accès

Démarrage de la phase n°2

L'objectif du réaménagement de la plate-forme douanière de St-Louis / Basel est d'**éviter l'apparition de remontées de files de camions sur l'A35**. Actuellement, ces files quotidiennes de camions engendrent des risques pour la sécurité des usagers de l'autoroute et pénalisent les échanges locaux.

Plus de 1200 camions franchissent la frontière franco-suisse chaque jour et dans chaque sens via la plate-forme douanière de St-Louis / Basel, ce qui constitue l'une des principales portes d'entrée des marchandises sur le territoire suisse.

La plateforme douanière « St-Louis / Basel » est imbriquée dans une zone densément urbanisée. À ce titre, il est impossible d'agrandir les emprises de la plate-forme : l'État, maître d'ouvrage, doit travailler dans un milieu contraint et donc sur le fonctionnement même de la plate-forme pour atteindre l'objectif.



La bretelle d'accès poids-lourds à la plateforme sera élargie pour créer 2 voies pour les camions, l'une pour les camions « vide ou en transit » à travers la Suisse, l'autre pour les camions à destination de la Suisse et qui doivent réaliser des formalités douanières. Les camions « vides ou en transit » pourront atteindre la frontière plus rapidement, et la franchir aux heures d'ouverture (5h à 22h tous les jours, sauf le dimanche). Les autres camions disposeront d'un espace particulier pour stationner et ainsi réaliser des formalités douanières.

Le réaménagement de la PFD de St-Louis / Basel est financé dans le cadre de l'opération « Aménagement des plates-formes douanières Sud Alsace », inscrite au Contrat de Plan État

– Région (2015 – 2020) pour un montant de 8M€. La Suisse, par l'intermédiaire de l'office fédéral de routes (OFROU), a confirmé le 26 novembre 2018 sa participation financière pour les travaux de la plate-forme, pour un montant d'environ 4,5 M€.

Démarrage des travaux sur A35 :

La première phase de travaux consiste à allonger la voie de sortie de l'autoroute et à réaliser 2 voies sur la bretelle d'accès jusqu'au pont sur l'A35.

Ces travaux ont été confiés au groupement d'entreprises COLAS/AXIMUM pour un montant de 1,4 M€. Ils consistent principalement à créer une interruption de terre-plein central, préparer dans le terre-plein les fondations des nouveaux portiques de signalisation et élargir la chaussée de la bretelle d'accès.

4 phases de travaux distincts sont prévues entre mi-mars et août 2019. Pendant les travaux, deux voies de circulation seront maintenues dans chaque sens sur l'autoroute, avec une bande d'arrêt d'urgence dans le sens France-Suisse.

Pour mémoire, les travaux ont démarré le 18 mars 2019. Le chantier est décomposé en 4 phases.

→ Phase 2 : Travaux d'élargissement de la bretelle d'accès à la plateforme douanière

Du lundi 06 mai 2019 au vendredi 12 juillet 2019

Indications pratiques :

Sens Suisse → France (dispositions inchangées par rapport à la phase 1)

Maintien des 2 voies de circulation mais décalées vers la droite

Suppression de la bande d'arrêt d'urgence

Limitation à 70km/h dans la zone chantier

Limitation à 50km/h sur voie de la bretelle d'insertion.

Sens France → Suisse

Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence existante

Restitution de la bande d'arrêt d'urgence sur la voie lente actuelle

Restitution de la voie lente sur la voie rapide actuelle avec une largeur réduite à 3,20m

Basculement de la voie rapide (usage réservé aux véhicules de moins de 3,5 t) sur la voie rapide opposée avec réduction de la largeur à 3,20m

Limitation de vitesse à 30 km/h en amont du basculement

Fermeture de la bretelle d'entrée depuis la RD 105 vers la Suisse (accès chantier uniquement) et de la sortie A35 depuis la Suisse vers Héringue, avec itinéraire de déviation

Des neutralisations ponctuelles de voie rapide ou lente entre 20h et 5h du matin pendant la pose ou la dépose du balisage

À partir de mi-juillet, les phases suivantes seront moins impactantes pour la circulation des véhicules sur l'A35.

La fin des travaux est, sauf intempéries, prévue au 31 août 2019.

Pour la sécurité de tous, les automobilistes sont invités à la plus grande prudence ainsi qu'au strict respect des limitations de vitesse.

Plus d'informations sur <http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/a35-plate-forme-douanière-de-st-louis-r6907.html>

Dossier suivi par

JL. NARDIN et P. OZENNE

DREAL Grand Est
Service Transports / MOA-STR

moa-str.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr

CONTACT PRESSE

Bureau du protocole et de la communication interministérielle
Service du Cabinet - Préfecture du Haut-Rhin
03 89 29 20 05 – 03 89 23 21 06 – 06 08 23 79 20

pref-communication@haut-rhin.gouv.fr

Retrouvez nos publications sur  